



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Ville de Neuchâtel demande du réalisme au Conseil d'Etat

HNe : la chirurgie à Neuchâtel

Le Conseil communal a appris par la presse que contrairement au plan stratégique de HNe, le Conseil d'Etat pourrait envisager de confier toute la chirurgie au site de La-Chaux-de-Fonds. La Ville s'oppose avec toute son énergie à une vision qui ferait fi de deux tiers de la population du canton, de sa situation financière ainsi que de l'infrastructure existante.

Depuis quatre semaines le plan stratégique présenté par la direction de HNe crée le débat. L'article paru dans Le Temps du 30 novembre relate les manœuvres qui sont, à son avis, trop souvent conditionnés par des intentions relevant exclusivement de politique régionale, au détriment de la sécurité sanitaire et de la volonté d'offrir à la population des soins de qualité à des coûts optimums.

On apprend aussi que le Conseil d'Etat pourrait enlever toute la chirurgie à l'hôpital Pourtalès, installée dans des bâtiments neufs loin d'être amortis, pour refaire les mêmes investissements – massifs – à La-Chaux-de-Fonds. L'article relève également l'étrangeté d'une phase de transition plus que coûteuse sans en définir l'objectif visé.

Le Conseil Communal de la Ville de Neuchâtel demande au Conseil d'Etat de tenir compte de la réalité de notre canton, des besoins de la population en matière de santé, des déplacements qu'induiront les sites hospitaliers ainsi que des coûts à la charge des assurés et contribuables. En particulier et avant de se lancer dans une phase de transition, il demande de clarifier:

- L'objectif visé à terme, soit un ou deux sites pour la chirurgie et les soins aigus ;
- Si l'option de «site unique » était retenue, le lieu de ce site. Un site nouveau devrait être exclu de la réflexion.

En plus, le Conseil communal demande de considérer la réalité du site de Neuchâtel dans son ensemble: l'hôpital de Pourtalès avec ses possibilités d'extension prévues, et l'hôpital de la Providence. Ils sont voisins et collaborent de manière pragmatique et rationnelle. Nous souhaitons cette approche pragmatique et rationnelle dans le débat sur HNe – pour le bien de la population neuchâteloise qui a droit à des soins de qualité. En effet, les primes d'assurance-maladie doivent cesser d'augmenter.

Neuchâtel, le 1er décembre

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires : Christine Gaillard, christine.gaillard@ne.ch; tél. 032-717 74 02

Patrice Neuenschwander, patrice.neuenschwander@ne.ch;
tél.032-717 79 05